

# SUD-ARTOIS, RURALITÉ AFFIRMÉE

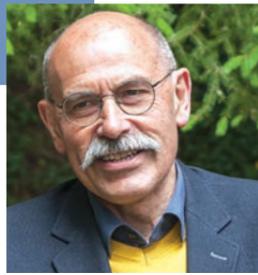
f SUD-ARTOIS



2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU TERRITOIRE





**Jean Jacques COTTEL**  
Président de la Communauté de Communes du Sud-Artois

## Madame, Monsieur,

Le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Sud Artois permettra, je l'espère, à chacune et chacun d'entre vous de prendre connaissance de l'importance de notre collectivité au service d'un territoire en plein développement.

Les nombreuses compétences de l'intercommunalité y sont développées à travers ce document que l'on a plaisir, avec mes collègues élus, à publier.

Un tout récent rapport de la Cour des Comptes met en lumière notre dynamique de territoire et je prendrai ici quelques exemples permettant de mesurer notre attractivité à travers les multiples actions et initiatives que nous mettons en œuvre.

Comme le développement économique est notre première compétence, je voudrais reprendre quelques éléments mentionnés dans ce rapport de la Cour des Comptes. Cette dernière souligne notre soutien important aux entreprises avec le

## LOGEMENTS

quasi doublement de ces dernières entre 2017 et 2021, voyant leur nombre s'accroître de 137 depuis 2021 pour compter aujourd'hui 837 entreprises pour le Sud Artois.

Notre taux de chômage ne cesse aussi de diminuer avoisinant les 5% et nous plaçant en tête aux côtés de l'Arregeois en matière d'emploi, sans compter, et c'est heureux, un taux de pauvreté bien inférieur à la moyenne régionale.

Cette dynamique économique nous permet de nous attaquer à la politique de l'habitat, aide à la rénovation avec les aides importantes dans le cadre de l'OPAH, construction de logements neufs avec un plan de l'urbanisme où j'ai souhaité que chacune de nos communes puisse se développer avec des terrains à bâtir.

**De même notre action sociale, notamment au service de la jeunesse avec l'accueil des jeunes enfants, l'organisation des centres de loisirs ou de vacances, le transport gratuit de nos jeunes est la conséquence directe de notre bonne santé économique.**

## ÉCONOMIE

## SOCIAL

Cette action au service des autres, de l'enfance, émane d'une volonté forte des élus et je les en remercie.

**Cette politique volontariste, nous la retrouvons à travers l'éducation, le sport, la culture avec notamment la rénovation complète de la salle de sports Escoffier à BAPAUME ainsi que la création de notre réseau de lecture publique et la construction de notre médiathèque intercommunale.**

Nous voulons un territoire où il fait bon vivre avec des aménagements de sentiers, de voies piétonnes et cyclables, une alimentation de qualité valorisant nos produits, des possibilités de déplacements adaptés avec les transports en commun.

Nous voulons aussi construire le territoire de demain avec l'arrivée du Canal Seine Nord Europe, l'arrivée imminente d'un organisme de formation aux travaux publics, l'arrivée ou l'accroissement de nouvelles zones d'activité. A cet effet, nous sommes comblés de voir à quel point, nos entreprises locales apportent leur savoir faire loin de

nos frontières hexagonales ou encore leurs compétences dans la construction d'un des plus grands sites industriels régionaux à venir.

Nos villages sont attachants, nos bourgs-centre sont attrayants, et notre Communauté de Communes apporte une manne financière non négligeable à toutes ses communes, membres. Ainsi en 2022, la CCSA leur a reversé environ 3.5 millions d'euros de son budget.

**On le voit bien, la solidarité n'est pas un vain mot au cœur de notre Sud Artois et je ne peux terminer mon propos sans avoir une pensée pour le village de BIHUCOURT et ses habitants durement touchés par un phénomène météorologique dévastateur. La Communauté de Communes est à leur côté comme elle est présente aux côtés de tous ses habitants. ■**



*Bullecourt : La journée commémorative de l'Anzac Day, où des centaines de personnes, y compris des Australiens, se rassemblent.*

2022 a vu le déroulement de la 4<sup>e</sup> année de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Ce dispositif est porté conjointement par l'intercommunalité et l'Agence Nationale de l'habitat. Il permet de stimuler la rénovation des logements, notamment sur le plan de la performance énergétique, enjeu autant environnemental que social.

L'OPAH s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants voulant changer de système de chauffage vers des modes plus vertueux et améliorer leur isolation qu'à ceux voulant se maintenir à domicile malgré le vieillissement en adaptant le logement. L'OPAH sert aussi à rénover de fond en comble des logements très dégradés. Pour ce type de travaux les propriétaires bailleurs sont aussi potentiellement éligibles. La plus-value de l'OPAH réside d'une part dans l'accompagnement des ménages dans leurs projets de travaux par un opérateur agréé par l'ANAH et d'autre part par l'aide financière supplémentaire apportée par la Communauté de Communes du Sud-Artois.



L'aide financière apportée par l'ANAH et la Communauté de Communes ont permis la réalisation de projets de travaux ayant un coût moyen de 31 632 € pour les dossiers de performance énergétique, 9 924 € pour les dossiers d'adaptation et 73 665 € pour les dossiers de réhabilitation globale. Les principaux travaux réalisés pour l'amélioration de la performance énergétique sont le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation des murs par l'extérieur et de la toiture. En termes de chauffage, les dispositifs à pellet ou granulés sont plébiscités.

**Partenariats du Guichet Unique de l'Habitat :**

Afin d'offrir à la population une information complète sur le logement, la Communauté de Communes du Sud-Artois renouvelle chaque année des partenariats avec des acteurs extérieurs. En 2022 des conventions ont été renouvelées avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Villes de l'Artois qui met à disposition le conseiller France Rénov' mais aussi avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais. La réalisation de travaux efficaces passe d'abord par des conseils pertinents. C'est la mission du conseiller France Rénov' (anciennement espace Info Energie) qui informe et oriente gratuitement les particuliers. En 2022, ce conseiller a guidé 223 personnes, soit au téléphone soit à travers une rencontre en permanence. L'ADIL apporte sur le Sud-Artois une expertise en matière juridique principalement. Les particuliers peuvent solliciter l'ADIL par téléphone et au besoin venir rencontrer un juriste en permanence chaque 4<sup>ème</sup> vendredi du mois au siège de la Communauté de Communes. ■

**46** logements pour l'amélioration de la performance énergétique

**17** logements pour l'adaptation au vieillissement et au handicap

**Les chiffres 2022 de l'OPAH :**

**Sur la 4<sup>e</sup> année d'exécution de l'OPAH du Sud-Artois, ce sont 69 logements (soit 83 % des objectifs annuels 72% en 2021) qui ont bénéficié de travaux financés par l'ANAH et la Communauté de Communes :**

**2** logements pour une réhabilitation globale

**4** logements pour une réhabilitation globale dans le cadre d'un bien loué



**Oui,**  
La CCSA a lancé OPAH : programme visant à résorber les "passoires thermiques", à améliorer l'efficacité énergétique des logements existants de notre territoire.

*Le dispositif OPAH permettrait à cette habitation de retrouver toute ses couleurs.*

# Bâtir, aménager...

En photo ci-dessous : En sortant de Chérisy et en empruntant la route de Vis, 13 nouvelles constructions vont bientôt voir le jour. Cette initiative est excellente pour notre territoire et témoigne d'un réel attachement à la vie à la campagne ▼

Retrouvez l'ensemble de nos informations !



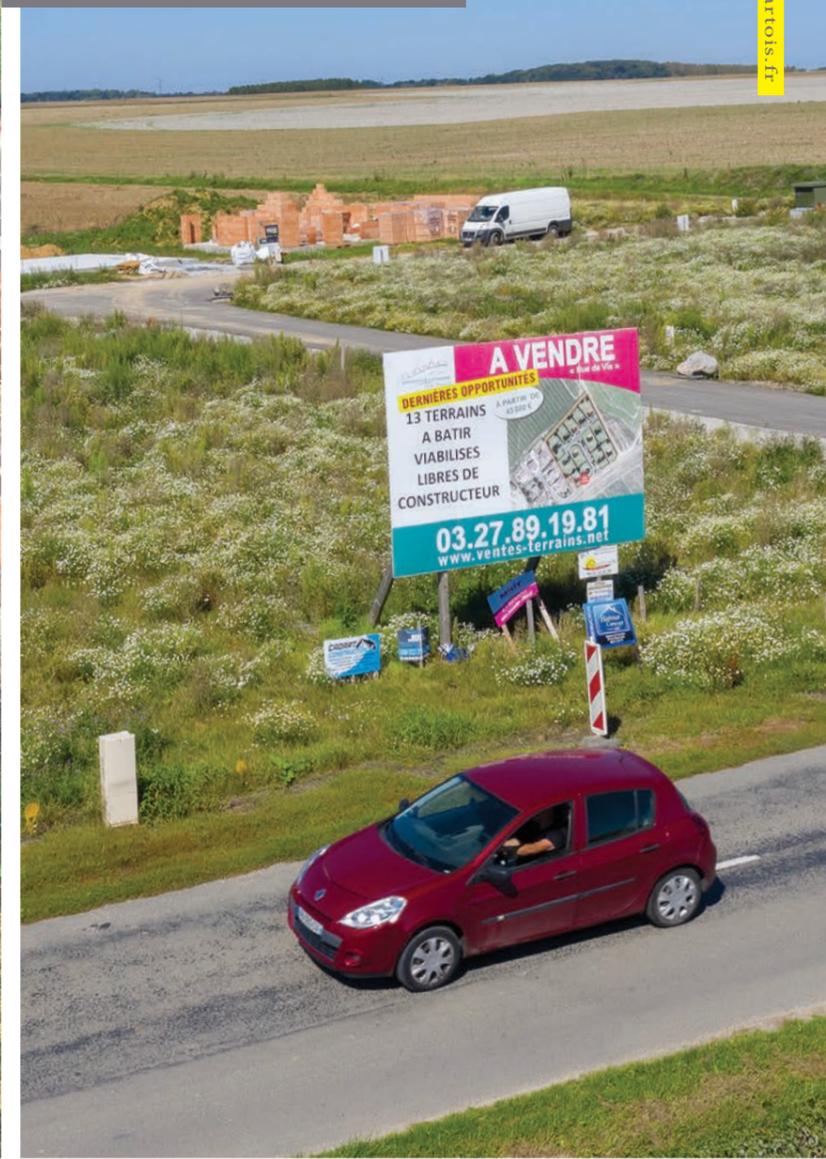
Pour encadrer son développement en termes d'aménagements du territoire et de croissance démographique, la Communauté de Communes du Sud-Artois est dotée depuis 2020 d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document définit les règles d'utilisation et de construction des sols en fonction de leur vocation : zones urbanisées, à urbaniser pour l'habitat ou l'économie, naturelles ou agricoles. Le PLUI est un document vivant, capable d'être adapté aux besoins du territoire et de ses projets dans un cadre défini par la loi. Ainsi en 2022 deux procédures ont été engagées, une modification simplifiée et une déclaration de projet, afin de permettre la réalisation de projets d'urbanisme sur les communes d'Avesnes-lès-Bapaume, Bapaume, Hébuterne, Hermies et Vélou. ■

## Règlement Local de Publicité intercommunal

Prescrit en 2017, le projet de RLPI a été achevé fin 2022 par l'accomplissement des dernières modalités de concertation avec la population, notamment avec la tenue de réunions publiques. Le RLPI a pour objet la régulation des dispositifs publicitaires. Cela inclut non seulement les publicités faisant la promotion d'un produit ou d'une activité, mais aussi les enseignes et les pré-enseignes signalant la position des établissements économiques. Il permettra également d'anticiper le transfert automatique du pouvoir de police de la publicité du préfet à chaque maire le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ce document est le prolongement du PLUI dans l'objectif de conciliation entre préservation du cadre de vie et développement économique. Le RLPI est d'ailleurs construit comme le PLUI avec un diagnostic permettant de définir des orientations stratégiques, elles-mêmes encadrant l'écriture d'un règlement et la définition de zonages. ■

L'urbanisme est une des clés pour améliorer notre cadre de vie, tout en intégrant des considérations environnementales.

# Sud-Artois



En photo ci-dessus : ▲ À l'entrée Nord de Bapaume, 57 logements seront bientôt livrés. Cet aménagement d'ensemble, situé aux portes de la ville et à proximité des services, contribuera une fois de plus à renforcer l'attractivité de la ville. Par ailleurs, Bapaume, au cœur du Sud-Artois, a obtenu la labellisation "Petite Ville de Demain". Elle se prépare maintenant à (re)penser les 2 hectares de l'ancienne gare en un quartier dynamique, prêt à accueillir l'avenir. Affaire à suivre !

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) créée en 2018 a pour vocation de prévenir les risques d'inondation par débordement de cours d'eau, ceci par l'aménagement et l'entretien des cours d'eau, plans d'eau et zones humides notamment.

# Préserver nos ressources naturelles : un devoir pour notre avenir.

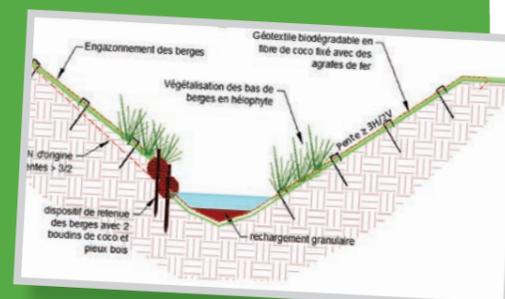


- Engagement des travaux de lutte contre le risque inondation sur la commune de Saint-Léger pour une enveloppe financière d'environ 250 k€ ;
- Création d'une zone de retenue des eaux de ruissellement par rehaussement d'un chemin communal avec ouvrage de débit de fuite ;
- Création de 2 ouvrages d'hydraulique douce par la conjugaison de techniques végétalisées (Haies, fascines, bandes enherbées et boisements).

## Adhésion aux trois structures porteuses des SAGE

(Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) présentent sur le territoire communautaire : EPTB Somme « AMEVA » pour les bassins versants de la Haute Somme et la Somme Aval ; SyMEA (Syndicat Mixte Escaut et Affluents) pour le bassin versant de la Sensée ; SYMCEA (Syndicat Mixte Canche et Affluents) pour les 3 communes les plus à l'ouest du territoire communautaire (Hébuterne, Saily au Bois et Souastre). Ces communes se situent sur le bassin versant de l'Authie.

- Entretien des 22 km de cours d'eau (Cojeul, Hironnelle, Sensée) traversant le territoire communautaire en confiant les travaux à deux associations d'insertion. Cette action consiste d'une part au débroussaillage et à l'élagage des végétaux dans le lit des cours d'eau et d'autre part, à l'enlèvement des embâcles et déchets susceptibles de gêner le bon écoulement du cours d'eau. Le coût est de 23 816 €/an.



- Des travaux sur le cours d'eau de l'Hironnelle pour retrouver une continuité hydraulique ont été réalisés en 2022 pour une enveloppe financière de 270 k€. Les années prochaines verront la restauration écologique du cours d'eau (2023) et la création des ouvrages de retenue (2024). ■



## Entretien des sentiers de randonnée communautaires

**276** kms de sentiers de petite randonnée

**26** circuits de petite randonnée

**1** chemin de grande randonnée (GR34 - Via Francigena qui traverse le territoire du nord au sud)

**3** associations d'insertion s'occupent de l'entretien des chemins. Cette action consiste en la tonte, l'élagage et le maintien en bon état du balisage des sentiers de randonnée pédestre déclinés sur tout ou partie du territoire communautaire. Le coût est de 46 162€/an.



**Vous souhaitez sillonner le Sud-Artois ? Retrouvez toutes nos plaquettes sur :**

**www.cc-sudartois.fr/ dans la rubrique « ME DIVERTIR / TOURISME / CHEMINS DE RANDONNÉES »**

CULTUREZ-VOUS !

# Oui, la culture est un atout pour nos 64 communes. de nombreuses opportunités : randonnées contées, théâtre, musées, activités culturelles, pour découvrir et s'épanouir. Explorez et vivez des expériences culturelles Inoubliables ! en Sud-Artois

La Communauté de Communes du Sud-Artois s'associe aux grands événements nationaux et départementaux : la nuit des musées, les Journées Européennes du Patrimoine...

## NOS BIBLIOTHÈQUES

### LISA : Le réseau des bibliothèques

Les années « COVID » ont eu pour conséquence une baisse de la fréquentation dans les bibliothèques, une diminution du nombre d'adhérents, une période de fermeture imposée et subie. Mais 2022 a sonné l'heure de la reprise ! La programmation culturelle mise en place par les équipes (composée d'une soixantaine de bénévoles et 4 salariés) avec des compétences diverses, des envies, de la bonne volonté ont ainsi accueilli, 5 expositions prêtées par la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais, proposé 27 séances de lecture ou spectacle de contes, 31 ateliers d'arts plastiques ou créatifs, 5 rencontres avec des auteurs, 7 escapes games, participé à plusieurs manifestations ou festivals (Salon du livre de Bapaume, Partir en livre, marché aux fleurs, fête du jeu, semaine du miel, Conteur en campagne, Live entre les livres, Bourse aux livres) et proposé 22 spectacles, concerts ou projections. A toutes ces actions « grand public » s'ajoutent des

accueils de groupes d'enfants, d'adultes ou encore de classes. Toutes les bibliothèques accueillent des classes essentiellement en dehors des heures d'ouverture au public. Aujourd'hui, cette programmation s'établit de plus en plus en concertation et collaboration entre les 7 bibliothèques qui composent ce réseau. La notion de réseau prend forme et devient réelle, qui plus est par la mise en place de règles de fonctionnement communes et du projet d'informatisation des bibliothèques. La mise en réseau informatique de toutes les bibliothèques avec le déploiement d'un logiciel commun facilitera les emprunts parmi un fonds de plus de 25 000 documents (livres, CD, DVD, revues, liseuses, livres lus) et offrira aux bibliothèques une meilleure lisibilité en modernisant leur image. Toutefois les informations et les services proposés aux lecteurs par le réseau seront visibles et accessibles à partir du site internet : informations pratiques, catalogue, animations, accès à la bibliothèque numérique de la Médiathèque

Départementale du Pas-de-Calais, grainothèque... Le site sera conçu pour être une boîte de dialogue entre les usagers et les bibliothèques. Fer de lance de ce réseau, la nouvelle médiathèque de Bapaume ouvrira ses portes en 2023. Les travaux sont désormais terminés. ■

”

La mise en réseau informatique de toutes les bibliothèques avec le déploiement d'un logiciel commun facilitera les emprunts parmi un fonds de plus de 25 000 documents (livres, CD, DVD, revues, liseuses, livres lus) et offrira aux bibliothèques une meilleure visibilité aux lecteurs en modernisant leur image.

”

# 1 500

Environ 1500 personnes ont participé aux 97 animations proposées dans le réseau LISA en 2022.



Au beau milieu de la rue, les jeunes ont raconté des histoires et ont contribué à animer le marché de Bapaume. Félicitations pour cette idée audacieuse !



## MUSÉE DE BULLECOURT



**L'année 2022 est marquée par les dix ans de la disparition de Jean Letaille, fondateur du musée de Bullecourt, mais aussi les dix années d'existence du musée portant son nom et celui de son épouse, un musée inauguré le 25 avril 2012.**

Cet anniversaire a été fêté avec les visiteurs les 22, 23 et 24 avril. Plus de 150 personnes se sont déplacées pour visiter et découvrir les ateliers

proposés par nos partenaires australiens du centre Sir John Monash de Villers-Bretonneux, de la Carrière Wellington ou encore la Commonwealth War Grave Commission ainsi que la Ludothèque de la CCSA.

#### Le retour de la marche commémorative

L'année 2022 est également marquée par le retour de la marche commémorative après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire. Elle s'est déroulée le 11 avril, date anniversaire de la Première Bataille de Bullecourt en 1917 et a été co-organisée par les bénévoles de l'association du musée Jean et Denise Letaille et l'équipe de médiateurs du musée. Plus d'une soixantaine d'adultes et une centaine d'enfants des accueils de loisirs ont participé aux visites guidées du champ de bataille et à la cérémonie du souvenir. ■



#### Des visites guidées estivales

En partenariat avec les Archives Départementales du Pas-De-Calais et la mairie de Bullecourt, le musée a présenter pendant l'été 2022, l'exposition « Une guerre sans clichés ». Les panneaux d'exposition ont été disposés près de l'église dans un écrin de verdure pour une durée de deux mois. Plus d'une centaine de personnes ont profité des visites guidées estivales organisées par le musée et plusieurs centaines de personnes ont découvert l'exposition en visite libre ! ■

#### Une collection qui s'agrandit

Les collections du musée se sont étoffées de 106 objets et documents anciens donnés par 13 propriétaires différents, à la fois français, britanniques et australiens. Parmi les dons marquants de l'année, il y a une plaque d'identification d'un soldat Australien blessé en 1917 lors

de la seconde bataille de Bullecourt, une carte du champ de bataille de Bullecourt utilisée par un officier britannique le 3 mai 1917, une bible ayant appartenu à un soldat britannique. Un carnet d'un soldat français comprenant des photos anciennes et dessins et témoignant de la vie dans les tranchées a intégré les collections. ■

**106** objets et documents anciens donnés au musée

#### MUSÉE DE BULLECOURT [RE]VIVEZ

LES BATAILLES DE BULLECOURT : UNE EXPÉRIENCE IMMERSIVE IMMÉDIATE GRÂCE À LA RÉALITÉ VIRTUELLE



#### Un retour des visiteurs

En 2022, la fréquentation du musée reste encore marquée par les effets de la crise sanitaire. Le bilan est cependant positif, avec une augmentation de la fréquentation qui passe de 925 personnes en 2021 à 1530 personnes en 2022. Les visiteurs Britanniques et les Australiens font un timide retour, 108 touristes australiens ont passé les portes du musée en 2022 ainsi que 143 britanniques, c'est une nette augmentation en comparaison à l'année 2021 et qui va se poursuivre en 2023 avec la réouverture plus franche des frontières. Au total, les visiteurs étrangers représentent 25% des entrées. ■



we will never forget  
nous n'oublierons jamais



En photo ci-dessous : Le village de Bullecourt est aujourd'hui l'un des lieux fondateurs de la nation australienne. Près de 10 000 soldats de l'Australian Imperial Force (AIF) y ont perdu la vie ou ont été blessés au combat. Un parc mémoriel leur rend hommage, mettant en scène une statue représentant un soldat australien, surnommé le "Digger," ce qui signifie "celui qui creuse" (en référence à la pratique de creuser des tranchées pour se protéger des tirs ennemis). Chaque année, le 25 avril, lors de l'ANZAC Day, une cérémonie est organisée à ce mémorial par l'ambassade d'Australie, afin de rendre hommage à tous les soldats australiens qui ont sacrifié leur vie lors de la Grande Guerre. Le sculpteur australien est Peter Corlett.



**Tout au long de l'année, de nombreux concerts, ateliers et spectacles s'animent aux quatre coins du territoire.**

**13**

spectacles/concerts ont été programmés, parmi lesquels de la magie avec Fred LOTH à Vélu, de la musique avec le concert des Beggars Banquet (Rolling Stones) à Bertincourt et l'Association Philippe Zuliani à Martinpuich ou encore la semaine bleue (semaine consacrée à nos aînés) à l'Espace Isabelle de Hainaut à Bapaume.

**4 118**

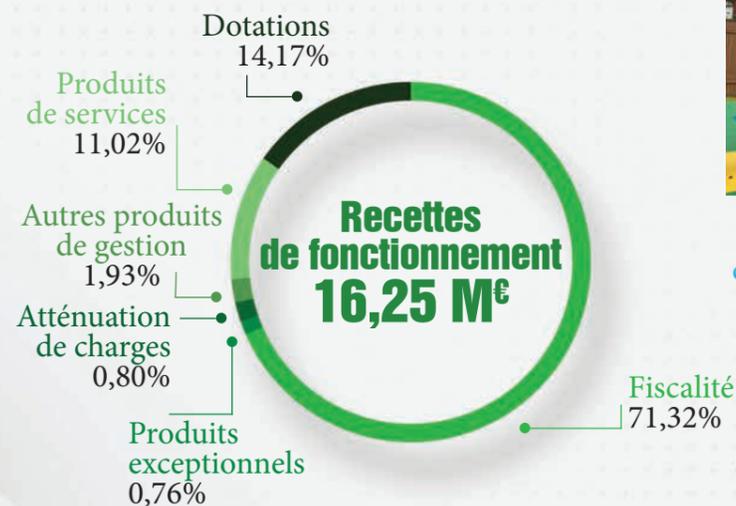
personnes qui ont été accueillies sur les différents spectacles donnés dans le cadre de l'événementiel 2022. La compagnie TEKNE a travaillé avec les scolaires et l'ESAT d'Hermies lors d'ateliers de créations et de travail de la scène avant de donner 8 représentations (dont 6 tous publics) avec des enfants sur la scène.

**8**

Les Ateliers de la Halle ont travaillé avec 8 classes du territoire autour de la création de films d'animations. Les élèves ont ainsi pu créer leur propre film et le voir projeté en plein air lors 4 soirées exceptionnelles sur écran gonflable à la nuit tombée en plein air.

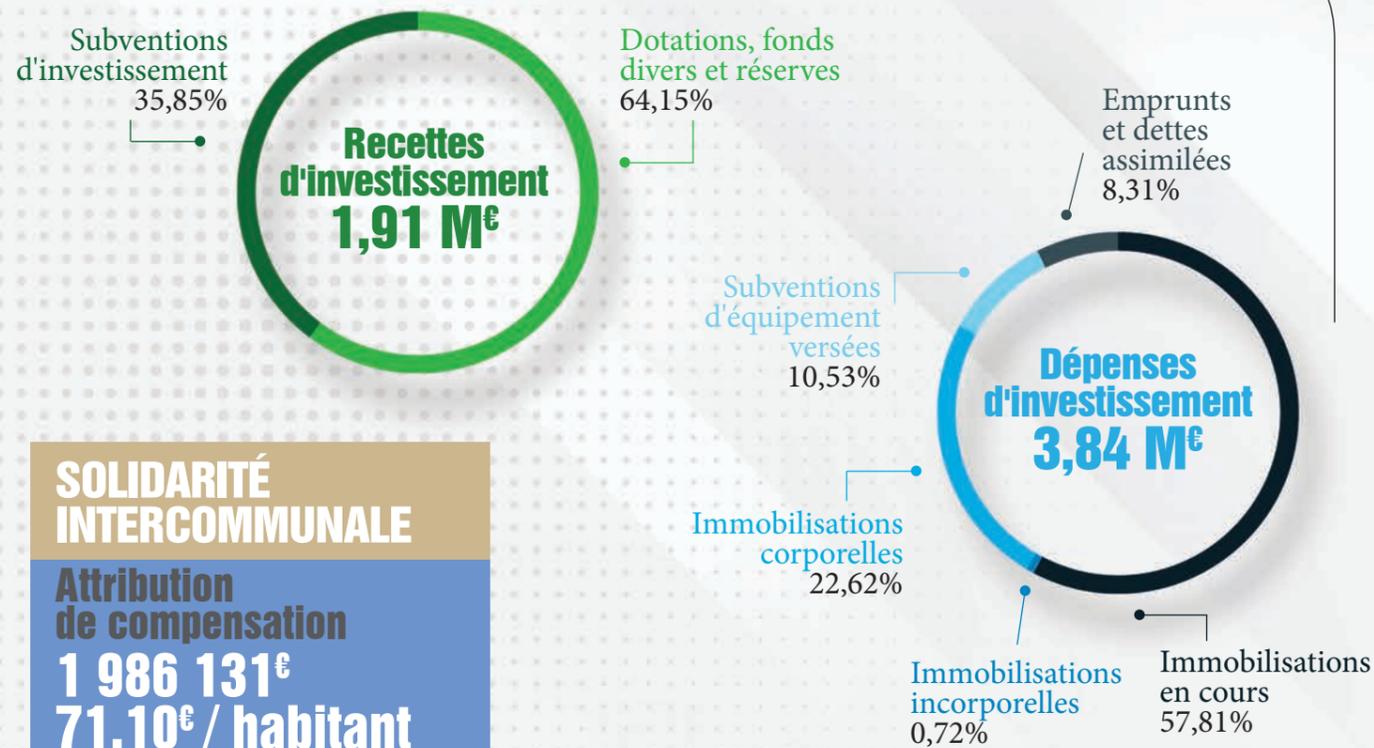
# face aux enjeux à venir, notre institution apporte des solutions

En photo ci-dessous : L'aire de jeux de Vaulx-Vraucourt, située à côté de la mairie, est la parfaite illustration d'une réalisation réussie, notamment grâce aux fonds de concours.



La Communauté de Communes du Sud-Artois gère 3 budgets :

1. Le budget Principal, qui retrace l'activité générale de la collectivité et la majeure partie des services publics
2. Le budget annexe Développement Economique
3. Le budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)



## SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

Attribution de compensation  
**1 986 131€**  
 71,10€ / habitant

Fonds de concours  
**255 580€**  
 9,14€ / habitant

Contribution incendie  
**796 129€**  
 28,50€ / habitant

FPIC  
**447 295€**  
 16,01€ / habitant

Dotation de solidarité communautaire  
**100 000€**  
 0,35€ / habitant

Total reversé aux communes  
**3 585 135€**  
 128,34€ / habitant

L'intercommunalité octroie des fonds de concours aux communes pour soutenir des projets d'investissement et participe au financement d'équipements au bénéfice des habitants du territoire, en accordant des subventions allant de 700 à 30 000 €, en fonction de la nature des projets présentés.

Ci-dessous, la nouvelle installation de l'aire de jeux dans la commune de Rocquigny.



Au travers des différentes actions menées par le service Développement économique, 2022 se traduit par de nombreux projets en faveur des entreprises, des commerces et de l'artisanat.

# Le Développement Économique : Appétence et Défis du Sud-Artois

La Communauté de Communes du Sud-Artois est un territoire sur lequel il fait bon entreprendre. En effet, le nombre total d'entreprises sur le territoire est en hausse par rapport à l'année dernière. On enregistre 837 entreprises sur le territoire, contre 700 en 2021 :

- 468 entreprises immatriculées auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
  - 369 entreprises immatriculées auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- Cette année, 24 entreprises commerciales et artisanales implantées sur l'une des 64 communes du Sud-Artois ont réalisé des travaux à hauteur de 292 618€ d'investissement. La Communauté de Communes les a accompagné au travers son dispositif Entreprendre en Sud-Artois pour un montant total de 38 509€.
- Grâce à l'action menée transversalement par l'intercommunalité du Sud-Artois et ses dif-

férents partenaires tels que la CCI, la CMA et ITA 7 Vallées, le nombre de dossiers est en hausse par rapport à l'exercice précédent.

Dans le cadre de la convention qui lie la Communauté de Communes à la Chambre de Commerce et d'Industrie, quatre ateliers de formation au digital ont été réalisés à destination des entrepreneurs du territoire. Au total, pas moins de 30 acteurs économiques y ont participé afin d'améliorer leur visibilité sur internet. Ils ont pu apprendre à créer et animer une page Facebook, une page Google My Business, améliorer leur visibilité sur le web en choisissant un média adapté à leur activité, le tout en apprenant à se prémunir des cyber-attaques grâce à la Direction Générale de la Sécurité Intérieure.

L'année 2022 s'est inscrite dans la continuité de plusieurs projets initiés antérieurement, comme notamment la création d'une cellule commerciale dans la commune de Vaulx-Vraucourt dans le cadre du programme Maintien du dernier commerce de proximité, soutenu par la Région Hauts-de-France et qui bénéficiera également de l'aide à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) mise en place par l'État. Le permis de construire a été déposé au mois de novembre, ainsi qu'une demande de DETR au mois de décembre.

**À proximité de l'autoroute A1, les Zones d'activités économiques continuent de se développer en permettant aux entreprises existantes de poursuivre leur développement et d'attirer également de nouveaux prospects.**

Cette année a été marquée par l'aboutissement des démarches administratives pour l'aménagement de la zone d'activité des Anzacs II. Le permis d'aménager a été délivré au deuxième semestre de l'année et devenu définitif le 25 décembre après une période de recours des tiers. ■



Sur le territoire du Sud-Artois, on trouve des fleurons de l'industrie française tels que Selmo Jelen, Willy Naessens, Alobat habitat, Bonduelle, Inveho...



« J'ai participé à cet atelier proposé conjointement par la CCI et la CCSA car je souhaitais me remettre à niveau sur Google My Business.

**Ce que j'ai apprécié :**

- La qualité de l'animation et le professionnalisme de la formatrice, elle a pu répondre à toutes nos questions, alors que tous les participants venaient de secteurs différents avec des problématiques différentes. Avec le sourire et dynamisme

- La durée de la formation et la proximité du lieu de formation : 2 heures de formation et peu de temps de trajet, cela ne nous prend pas toute la journée

- Le fait que les participants viennent de secteurs d'activité différents, cela permet de voir et comprendre les problématiques de la région.

En conclusion, je recommande ces formations !  
Guillemette GROULT, GROUPE CARRE



Photo ci-contre : L'entreprise Excellence situé sur les hauteurs d'Avesnes-lès-Bapaume est spécialisée dans la production de céréales.



**L'année 2022  
du développement  
économique en  
quelques chiffres :**

**837**  
Nombre d'entreprises  
sur le territoire :  
(+137 par rapport  
à 2021)

**10,2**  
hectares :  
surface de la zone  
des Anzacs II

**24**  
Dossiers Entreprendre  
en Sud-Artois :  
24 (+ 9 par rapport  
à 2021)

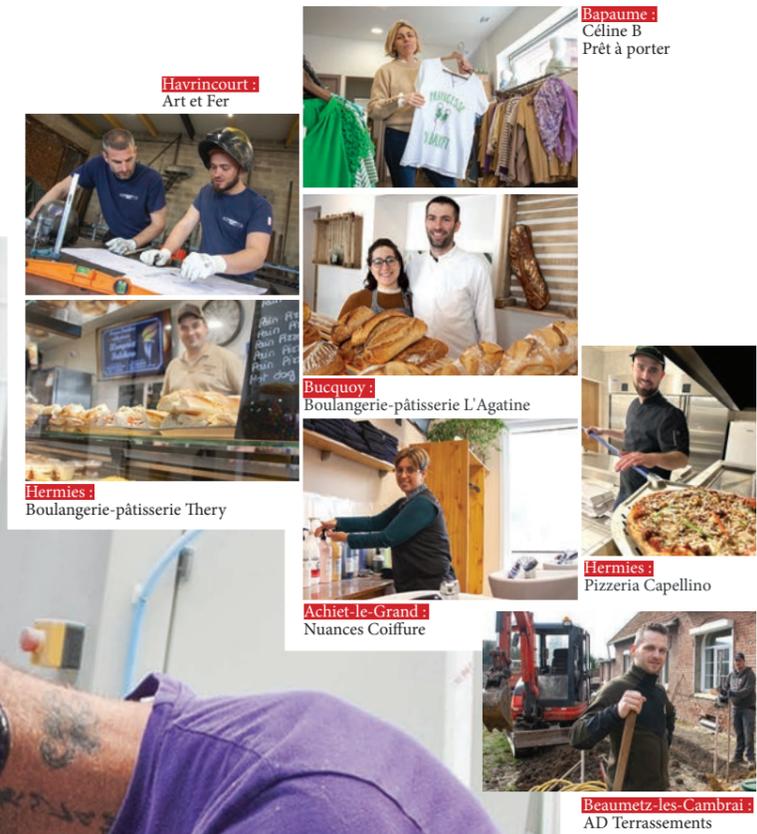
**38 509€**  
Montant total  
de subvention  
(+ 13 816€ par rapport  
à 2021)

**292 618€**  
Montant total  
d'investissement  
(+ 194 106€ par rapport  
à 2021) hausse due à la fin  
de l'opération FISAC

## Eux aussi nous font confiance !

Le dispositif ENTREPRENDRE  
en Sud-Artois vise à soutenir  
et accompagner à la création  
ou au développement d'entreprises.

Ces aides permettent aussi  
l'acquisition de matériel  
ou la mise aux normes  
de leur local professionnel.



En photo :  
Grégory Cuisinier, employé chez  
Alobat habitat depuis 3 ans,  
travaille à temps complet  
sur une semaine de quatre jours.  
Selon le chef d'entreprise,  
Philippe Pronier, cette  
organisation du travail  
est bénéfique pour tous.



Retrouvez  
le reportage  
vidéo en  
scannant  
ce QR code

**Oui,**  
notre savoir-faire  
en matière d'aménagement  
de Zones d'activités  
renforce l'attractivité  
du territoire :  
L'entreprise Norematt  
choisit de s'installer dans le  
Sud-Artois !



▲ Chez Willy Naessens, l'Open Space regroupe le pôle commercial, le service de chiffrage, les ingénieurs et les dessinateurs. Au total, 20 personnes travaillent sur le site de Bapaume, tandis que 30 compagnons sont affectés aux chantiers. Il convient de noter que l'entreprise a été sélectionnée pour la construction de la nouvelle usine de batteries qui sera implantée à Dunkerque, Verkor.

Labélisé « Projet Alimentaire Territorial »  
niveau 1, par le Ministère de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt.



# Une offre alimentaire locale de qualité accessible à tous, respectueuse de la santé et de l'environnement, au service de l'emploi et de l'attractivité du territoire.

**Prise de la compétence Alimentation en janvier 2022 :** « Promotion et soutien à une alimentation saine et durable pour tous par la définition et la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial, par l'animation d'une gouvernance avec l'ensemble des opérateurs des systèmes alimentaires locaux, par l'accompagnement des communes et des acteurs locaux dans la mise en œuvre de leur politique de restauration collective, par la sensibilisation du grand public à une alimentation durable »

**Des co-financements mobilisés en 2022 :**  
80 000€ de subventions  
sur 108 000€ de projet

- ▶ **France Relance pour des investissements dans les PAT (Mesure 13) / DRAAF Plan Bio régional**
- ▶ **Plan Bio régional pour des actions en faveur de la Bio (AIDAB) - Agence de l'Eau Artois-Picardie**

- Axe 1 :** Restauration hors domicile
- Engagement d'une étude de faisabilité sur la recocalisation des repas servis dans les différents restaurants scolaires.
  - Equipement des petits restaurants scolaires et des accueils de loisirs en matériel anti-gaspi.
- Axe 2 :** Production agricole alimentaire
- Nouvelle édition (3<sup>ème</sup>) de la plaquette des producteurs locaux du territoire pratiquant la vente directe.
  - Rencontre avec les producteurs locaux en agriculture biologique pour favoriser les échanges entre producteurs et consommateurs.



- Axe 3 :** Solidarité alimentaire
- Réalisation d'une carte à destination des élus et des travailleurs sociaux pour favoriser l'orientation des personnes en demande d'aide alimentaire.
  - Rencontre des acteurs alimentaires pour une meilleure couverture territoriale.
- Axe 4 :** Réseau d'acteurs et communication
- Création d'une page dédiée sur le site web : [www.cc-sudartois.fr/agir-local/alimentation-durable](http://www.cc-sudartois.fr/agir-local/alimentation-durable)
  - Tenu d'un Forum de rapprochement (2ème édition) : 50 acteurs de l'alimentation réunis autour d'un débat sur la restauration collective. Diffusion du spectacle "La Clé des Champs" auprès de 400 élèves issus de classes allant de Ce2 à Cm2.

**PAROLES DE PARTICIPANT-E :**  
« Les gens ne remettent pas en cause leur abonnement internet, le prix de leur téléphone, alors pourquoi le font-ils pour l'alimentation ? »

- Le spectacle La Clé des Champs (Cie Etocha) a accueilli 404 élèves de 21 classes du CE2 au CM2 issues de 12 écoles du Sud-Artois le 9 novembre 2022.



**Adrien Meunier, maraîcher bio :**  
**Cultiver en harmonie avec la nature**

Sous un magnifique soleil, j'ai rencontré Adrien Meunier, un maraîcher biologique âgé de 33 ans. Sur place, il était en train de vérifier la santé de ses légumes, agenouillé au milieu de son champ. Adrien m'a partagé son amour pour la nature et sa satisfaction à travailler sur sa ferme de 6,5 hectares, dont il n'utilise que 2 hectares. Le reste est utilisé par un ami éleveur pour nourrir son bétail avec de la luzerne, en échange de fumier qui fertilise sa terre. Adrien propose une variété de salades, notamment la célèbre laitue Iceberg, prisée par un restaurateur local pour les hamburgers, ainsi que des oignons rares comme l'oignon rose d'Armor et le rouge de Florence. Il consacre également du temps aux visites d'écoles, partageant sa passion pour l'agriculture biologique. Il souligne que manger bio est une question de bon sens, surtout en privilégiant les produits de saison, qui ne coûtent pas plus cher. Pour exemple, actuellement, ses salades sont vendues à 1,25 € l'unité ou 2 € pour deux.

**Grâce au projet EGalim, une partie de la production d'Adrien se retrouve dans l'assiette de vos enfants, étant donné que la restauration scolaire doit inclure 50% de produits bio et locaux dans les repas servis en restauration collective. ■**



# La Jeunesse est l'aube de l'éternité, un moment fugace où le temps danse avec l'innocence]



Retrouvez le reportage vidéo en scannant ce QR code

## Les services à la population en 2022

Le service petite enfance regroupe trois structures d'accueils implantés à Bapaume, St Léger et Hermies et un Relais Parent Enfant. L'équipe est composée de 11 professionnelles diplômées (CAP petite enfance, Auxiliaires de Puériculture, Educatrices de jeunes enfants) qui accueillent 100 enfants avec différentes formules de contrats. La pédagogie Montessori est mise en œuvre sur les structures avec, comme crédo, « apprends-moi à faire par moi-même » favorisant ainsi l'autonomie des enfants à l'aide de matériel pédagogique spécifique. Pour le relais parent-enfant, ce sont sept lieux d'animation qui sont gérés par les animatrices sur le Sud-Artois. Le service a aussi ouvert son guichet unique, véritable plate-forme de contact pour les familles en recherche de mode de garde quel qu'il soit. Un flyer a été édité et distribué en 2022 pour communiquer sur l'offre de services de ce guichet unique. ■



## Pour les accueils de loisirs, l'année 2022 restera une année cahotique marquée par la pénurie du personnel d'animations.

Les services des accueils de loisirs et de l'accueil jeunes ont réussi à maintenir plusieurs de leurs sites en activité malgré les difficultés rencontrées pour constituer des équipes d'animation. Chaque accueil de loisirs nécessite le recrutement d'un directeur ou d'une directrice, ainsi que d'une équipe composée de cinq à dix animateurs, en fonction du nombre d'enfants accueillis. Les huit structures existantes sur

le territoire exigent le recrutement de 25 à 100 animateurs vacataires, en fonction de la période de vacances. Ces derniers viennent en renfort des agents permanents. Les élus du territoire ont pris des mesures importantes pour faire face à ces difficultés, En adoptant une augmentation significative des forfaits journaliers de rémunération des animateurs vacataires dès 2023. De plus, la levée des mesures sanitaires a permis de [re]programmer des séjours hi-

la levée des mesures sanitaires a permis de [re]programmer des séjours hiver comme été.

ver comme été qui avaient été brusquement interrompus pendant la crise du COVID-19. L'accueil jeunes a signé une convention avec le Centre Régional d'Information de la Jeunesse, devenant ainsi un Point d'Accueil d'Information Jeunesse. De plus, il a développé le service des "promeneurs du Net", permettant aux jeunes de trouver une écoute attentive et un soutien via les réseaux sociaux. ■

## Sur les Accueils de loisirs :

ce sont près de 292 000 heures de fonctionnement réalisées en 2022, soit un peu plus qu'en 2021 malgré les difficultés de recrutement. Concernant l'Accueil Jeunes, situé à Bapaume, nous atteignons le chiffre de 30 000 heures de fonctionnement réalisées.

## La ludothèque :

Celle-ci a de nouveau ouvert ses portes en février 2022. La ludothèque a animé plusieurs soirées jeux de société dans les communes du territoire et pendant la fête du jeu en famille qui a eu lieu en mai 2022. La Maison des Habitants de Croisilles a emprunté plusieurs fois des jeux, ainsi que l'école de Frémicourt. En 2023, la ludothèque poursuivra des acquisitions de jeux, notamment de jeux en bois. ■



29 000

heures de fonctionnement pour les accueils de loisirs

3

Le service petite enfance regroupe trois structures d'accueils basés sur les communes suivantes : Bapaume, St Léger et Hermies.



**Sport et le Contrat Local de Santé :**

Plusieurs actions ont vu le jour durant l'année 2022 : le parcours du cœur en avril, le sport-tour en juillet. L'action Mildeca s'est poursuivie avec la réalisation d'une bande-dessinée sur les addictions par les collèges et lycées du territoire. L'atelier des aidants du mardi après-midi à Bapaume continue de fonctionner, avec toujours plus de participants. Une sensibilisation à l'impact des écrans sur les enfants des accueils de loisirs a été réalisée en partenariat avec l'association "Vivons en Forme". Enfin, un travail d'accompagnement sur l'attractivité territoriale au profit des professionnels de santé a été initié dans le

cadre du réseau SantélyS. Ce travail a permis de trouver des pistes d'actions concrètes pour les professionnels acteurs de l'axe 3, comme la mise en place d'un forum des métiers de la santé. ■



Les escapades sont nombreuses, comme ici à Nausicaa.

2023 sera une année charnière pour le contrat local de santé, avec le bilan du premier contrat qui s'achève et l'écriture du nouveau contrat qui portera sur la période 2024-2027.

Concernant l'Accueil Jeunes intercommunal, Tom dit : "Ici, on passe des moments entre potes, c'est un peu comme notre maison !"



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS

**Piscine  
Oxygène :  
Une décennie  
ludique...**

La piscine Oxygène du seuil de l'Artois, rend bien des services.

Les animations spécifiques se sont poursuivies telles que : l'aquazen, les aquawarriors, l'aquabike et l'aquagym. Elles permettent de découvrir la structure sous d'autres formes. Pour célébrer cet anniversaire, des bonnets de bain aux couleurs du nouveau logo ont été distribués. Le travail pédagogique avec les scolaires a continué et a permis d'améliorer le taux de pourcentage du permis "Savoir Nager" avant l'entrée au collège.



La piscine Oxygène dispose d'un espace extérieur aménagé pour profiter du soleil.



**Vie associative :**

2022 a marqué le retour du forum des associations fin septembre, au cours duquel le nombreux public a pu découvrir la vingtaine d'associations ayant participé à cet événement. L'après-midi a été rythmée par des présentations de danse, de pratiques sportives, et des démonstrations de sauvetage par de jeunes sapeurs-pompiers du territoire. Le Point d'Infos de la Vie Associative (PIVA) a profité de l'occasion pour distribuer la nouvelle édition du répertoire des associations au public. Le Point d'Infos de la Vie Associative deviendra le guide ASSO en 2023.

**Violences intrafamiliales :**

Enfin, s'agissant des violences intrafamiliales, le bilan chiffré remonté par les services de gendarmerie intervenant sur le territoire communautaire comptabilise 120 interventions en 2021 soit 78 victimes dont plus de la moitié sont des victimes féminines. Ces chiffres ne sont sûrement que la partie visible de ce qui entre dans la catégorie des faits de violences intrafamiliales. Fort de ce constat et conscient des enjeux, les élus du conseil communautaire ont délibéré favorablement pour créer un poste d'intervenant social en gendarmerie pour le territoire du Sud-Artois. Le projet est cofinancé par l'état et le département à travers les fonds d'intervention et de prévention de la délinquance. Ainsi, depuis septembre 2022, le territoire s'est doté d'une intervenante sociale en gendarmerie qui rayonne sur les brigades de gendarmerie de Bapaume, Bertincourt, Croisilles et Fonquevillers. Cette intervenante s'est créé un réseau de partenaires et oriente les victimes vers les associations ou les partenaires sociaux identifiés. Des actions de préventions sont prévues sur 2023 afin de sensibiliser les élus, les secrétaires de mairies et les habitants de ces situations difficiles aux multiples effets dévastateurs. ■

**120**

Le nombre d'interventions sur le territoire est en hausse, et ce sont majoritairement les femmes qui en sont les principales victimes.

# Contrôler les installations d'assainissements non collectifs pour supprimer les non-conformités et protéger l'environnement : nous devons TOUS soutenir cette idée !

Ci-dessous :  
Vue aérienne de la commune  
de Puisieux

## Qu'est-ce que le SPANC ?

C'est le Service Public d'Assainissement Non Collectif géré par la Communauté de Communes du Sud-Artois (CCSA). Cette compétence facultative a été transférée par les communes à la collectivité.

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 a prescrit que les communes devaient délimitées, après enquête publique, les zones d'assainissement collectif et non collectif. L'ensemble de ces dispositions prévues au code des communes devaient être assurées sur la totalité du territoire au plus tard le 31 décembre 2005. Pour en arriver à ce choix, les communes ont réalisées une étude de schéma directeur d'assainissement. Suite à celle-ci, elles ont délibérées sur la répartition assainissement collectif (AC) / assainissement non collectif (ANC) puis ont soumis à ce choix à enquête publique. Sur les 64 communes du Sud-Artois, on retrouve ainsi :

Les missions du SPANC, fixées par loi, sont de plusieurs ordres :

### • Le contrôle de conception

Ce contrôle a pour objet de vérifier si le projet de l'installation d'assainissement non collectif est conforme aux prescriptions techniques définies par la réglementation en vigueur. Il est obligatoire pour un permis de construire et pour la réhabilitation d'une installation existante. Il s'accompagne d'une étude de sol qui permet de prescrire la filière d'assainissement la plus adaptée au type de sol, à la surface disponible, à la taille de l'habitation...

**Cette année, 130 conceptions ont été validées dont 25 dans le cadre de l'instruction d'un permis d'urbanisme.**

### • Le contrôle de bonne exécution des travaux

C'est la vérification des travaux d'assainissement. Il permet d'attester de la bonne réalisation du chantier et délivre un certificat de conformité. Ce contrôle est réalisé pendant les travaux, avant remblaiement. Le SPANC peut se déplacer plusieurs fois pour vérifier les différentes étapes du chantier. Il garantit aux pétitionnaires le respect du dossier de conception et la correcte exécution par l'entreprise choisie des travaux.

**90 assainissements ont été suivis par le SPANC.**

### • Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien

Réalisé tous les dix ans, il permet de vérifier l'état d'entretien et de fonctionnement de l'installation, de donner des conseils à l'usager et de l'informer de la réglementation en vigueur

**En 2022, 481\* foyers des communes suivantes ont fait l'objet du passage du SPANC :**

Saint-Léger • Chérisy • Gomiécourt  
Neuville-Bourjonval

**45,6 % de ces ANC sont classés conformes**

\* Les contrôles périodiques sont réalisés par un Bureau d'Etudes (BE) dans le cadre d'un marché public ■



7 communes zonées en assainissement collectif

53 communes zonées en assainissement non collectif

4 communes zonées en assainissement mixte

Soit un parc de 7354 installations.

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### • Le diagnostic en cas de vente immobilière

Le propriétaire vendeur doit fournir au notaire un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, attestant du contrôle de la conformité de son installation d'assainissement. Ce document sera annexé à la promesse de vente.

Si aucun contrôle n'a jamais eu lieu ou que le délai de validité de 3 ans est dépassé, le propriétaire vendeur doit contacter le SPANC afin qu'un nouveau contrôle soit réalisé. En cas de non-conformité, l'acheteur sera contrainct de réaliser des travaux de mise en conformité dans l'année de l'acquisition

**Cette année, 185 propriétaires vendeurs ont eu besoin d'un contrôle.**

### Pénalités pour non-conformités

L'application d'une pénalité financière pour les nouveaux propriétaires qui ne mettent pas en conformité leur installation dans l'année qui suit l'achat :

Si le rapport de visite joint à l'acte de vente stipule une non-conformité, des travaux doivent être réalisés dans l'année suivant la vente. Le nouveau propriétaire contacte le SPANC et lui soumet le projet de réhabilitation de son installation. En l'absence d'une régularisation de la

**L'application d'une pénalité financière pour les nouveaux propriétaires qui ne mettent pas en conformité leur installation dans l'année qui suit l'achat :**

situation au regard de la mise en conformité du dispositif d'Assainissement Non Collectif, une pénalité financière d'un montant de 300 € est dressée conformément à l'article 26 du règlement de service (consultable sur le site internet de l'intercommunalité). Cette pénalité est reconduite annuellement jusqu'à la réalisation des travaux nécessaires. Les Propriétaires reçoivent dans un premier temps une information pour leur rappeler les conséquences de la non mise aux normes du dispositif d'ANC. 123 lettres d'information ont été adressées cette année (ventes 2020).

Une majorité des Propriétaires a régularisé la situation (justificatif de travaux, contre-visite du SPANC, déclenchement des travaux). Au final, 381 pénalités ont été mises en recouvrement pour l'année 2022.

**Depuis 2021, la mise en place des pénalités a permis d'augmenter de 1,5 % la conformité du parc.**

### La CCSA a mis en place 2 dispositifs pour améliorer le taux de conformité :

Réalisation de réhabilitations de dispositifs sous Maitrise d'Ouvrage de la Collectivité : sous certaines conditions, le SPANC vous propose un accompagnement sous convention de mandat, pour les phases ÉTUDES et TRAVAUX. Participation financière de l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Ce dispositif est réservé aux propriétaires ayant fait l'acquisition de leur logement avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour des installations non-conformes, implantés dans une commune à enjeux sanitaires ou à enjeux eau potable et présentant un risque sanitaire. L'aide de l'agence n'est accordée qu'à condition d'une réalisation des travaux sous mandat de travaux par la Communauté de Communes du Sud-Artois. ■

### Liste des communes classées à enjeux sanitaires / eau potable

Barastre • Hébuterne • Beaumetz-les-Cambrai  
Hermies • Bertincourt • Le Sars • Beugnâtre • Le Transloy  
Beugny • Lebucquière • Biefvillers les Bapaume • Metz en Couture • Bucquoy Morchies • Bullecourt • Morval • Chérisy • Neuville-Bourjonval • Courcelles le Comte • Puisieux • Douchy les Alette • Rocquigny • Ecoust-Saint-Mein • Sailly au Bois • Foncquevillers • Saint-Léger • Frémicourt • Trescault • Gomiécourt • Vaulx-Vraucourt • Gommecourt • Vêlu • Grévilleillers • Villers-au-Flos • Haplincourt • Warlencourt-Eaucourt

## INFORMER, COMMUNIQUER, LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE, LES INÉGALITÉS SCOLAIRES...



Le "Mag dans le Mag" est l'outil de communication papier de la communauté de communes du Sud-Artois. La maquette a été repensée pour offrir une meilleure visibilité, une qualité d'informations améliorée, davantage d'illustrations, et une accessibilité accrue au grand public.

Merci !



**Vous êtes plus de 6200 abonnés à fréquenter notre page. Vous avez été nombreux à suivre les séries :**

- ▶ **Entreprendre en Sud-Artois**
- ▶ **Destination Sud-Artois**
- ▶ **A la rencontre de nos artisans, agriculteurs...**

### Sud-Artois : Un territoire fibré en très haut débit

Ce sont plusieurs communes qui ont décidé de revisiter leur site internet afin de le rendre plus accessible et convivial. Elles bénéficient aussi d'un nouvel outil de référencement. Ce travail a été rendu possible grâce notamment au service TIC de la Communauté de Communes du Sud-Artois et de l'association RVVN (Réseau de Villes et Villages Numériques). À ce jour, 18 sites sont déjà en ligne, et 16 autres sont en cours de développement. Le musée de Bullecourt aura également droit à sa vitrine sur le web, un site complet sera dédié au devoir de mémoire. Il faut rappeler que cette prestation est totalement gratuite pour les communes. ■

### Nouveauté dans les écoles : installation d'écrans numériques interactifs de dernière génération.

Grâce au Plan de Relance et au soutien financier de la Communauté de Communes du Sud-Artois, toutes les écoles primaires ont pu acquérir des écrans numériques interactifs de dernière génération. Ces dispositifs sont équipés d'un système de filtrage assurant la sécurité des connexions. En ce qui concerne la formation, l'Éducation Nationale a mis en place des modules de stage visant à favoriser une meilleure compréhension de leur fonctionnement. De plus, les enseignants ont également reçu des ordinateurs portables compatibles avec ces nouveaux écrans. ■

### Animations et services :

Le service TIC a accompagné un certain nombre d'utilisateurs tout au long de l'année dans leurs démarches d'e-administration, telles que les demandes de carte d'identité, de passeports et de déclarations d'impôts. L'équipe France Services est venue renforcer les équipes sur les communes de Bapaume et Vaulx-Vraucourt en proposant un accompagnement personnalisé. ■

### Avis aux communes !

Si vous souhaitez faire publier vos manifestations sur notre réseau social, veuillez nous contacter par courriel à l'adresse suivante :

[communication@cc-sudartois.fr](mailto:communication@cc-sudartois.fr)



Le service de communication a réalisé un travail approfondi sur l'édition 2021 du rapport d'activité, tant sur le fond que sur la forme. Cette tâche a nécessité la contribution de tous les services, que ce soit pour les textes ou les photos, et a abouti à la conception intégrale du document en interne permettant la maîtrise des coûts.

**Le service communication a travaillé à l'élaboration d'un plan de communication visant à promouvoir l'opération OPAH.**



SUD-ARTOIS

# Connecter toutes les actions au même hub territorial permet d'harmoniser et d'animer le territoire.



En photo : La salle de sport Escoffier s'est offert une cure de jouvence : Du sol au plafond en passant par la signalétique, le marquage au sol, sans parler de l'extérieur, qui lui aussi a reçu un nouveau look. Grâce à cette rénovation, tous les sportifs sont ravis de disposer d'un tel équipement.



## Développer les mobilités durables, partagées et solidaires

L'intercommunalité du Sud-Artois est devenue, en prenant la compétence mobilité, autorité organisatrice de mobilité secondaire. La Communauté de Communes a débuté en 2022 une étude pour bâtir un plan de mobilité simplifié et créer un schéma directeur cyclable à l'échelle de notre territoire, s'inscrit dans le cadre de cette politique cyclable globale qui vise à augmenter la part modale du vélo dès 2024. Cet outil de programmation permet de définir les actions à mettre en place pour améliorer et encourager la pratique cyclable et de programmer les investissements dans un plan pluriannuel. L'intercommunalité travaille sur ce sujet avec le Département du Pas-de-Calais, pour accélérer et amplifier la création d'axes cyclables structurants sur le territoire.

- Opération de déplacements en modes doux entre Bapaume et Ligny-Tilloy, le vendredi 16 septembre après-midi, sur une



**Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 24 septembre 2022, plusieurs animations ont été proposées sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud-Artois afin d'encourager la promotion de l'écomobilité et des modes de transport plus durables.**

## Les intercommunalités regroupant plus de 20 000 habitants doivent adopter un plan climat air énergie territorial.

Ce plan vise à traduire localement les objectifs nationaux en matière de réduction de la consommation énergétique et de réduction de GES à l'horizon 2050. Ces objectifs locaux se déclinent ensuite dans un programme d'actions défini sur 6 ans. La Communauté de Communes du Sud-Artois initie cette démarche depuis plusieurs mois pour « dessiner notre territoire de demain ».

Deux volets majeurs sont pris en compte : la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, mais également la réduction de la vulnérabilité du territoire et l'adaptation aux changements futurs.

## La stratégie arrêtée par l'intercommunalité du Sud-Artois :

- En termes de Consommation d'énergie : - 42,4 % entre 2015 et 2050



- En termes d'émissions de Gaz à Effet de Serre : - 61,6 % entre 2015 et 2050
- En termes de production locale d'ENR : + 198 % en 2030

Les trois secteurs qui consomment le plus d'énergie sur le territoire sont le secteur habitat (29 %), le transport (23,75 %) et l'industrie (20,60 %). Les trois secteurs qui émettent le plus de GES sont l'agriculture (39,5 %), le transport (20 %) et l'habitat (15 %).

## Le scénario 2050 retenu (voir tableau) :

L'année 2022 a été consacrée à la définition du programme d'actions qui a été construit afin de disposer d'un cadre fort qui permettra de coordonner la démarche de transition énergétique et climatique du territoire. Après plusieurs étapes de travail entre le bureau d'études, la collectivité et les partenaires du PCAET, le programme d'actions est désormais resserré autour de 19 actions réparties en 7 axes. Citons quelques exemples d'actions du PCAET : développer les circuits courts, la production locale voire autonome, favoriser le recours aux modes alternatifs (marche, vélo, VAE, train...) aux déplacements motorisés, massifier la rénovation énergétique des logements, renforcer la production d'énergie renouvelable etc. Une enquête publique aura lieu dans le courant de l'année 2023 pour une validation du PCAET en fin d'année.

|                           | Consommations énergétiques | Emissions de GES |
|---------------------------|----------------------------|------------------|
| Agriculture               | -24,9 %                    | -48,9 %          |
| Résidentiel               | -41,1 %                    | -66,7 %          |
| Transport de personnes    | -59,7 %                    | -78,0 %          |
| Transport de marchandises | -10,0 %                    | -59,7 %          |
| Tertiaire                 | -72,0 %                    | -97,3 %          |
| Industrie                 | -35,7 %                    | -60,6 %          |
| Déchets                   | -7,5 %                     | -34,0 %          |

route départementale fermée à la circulation motorisée. Plusieurs stands du Département (sécurité routière et promotion de la politique cyclable), de l'Association droit au vélo (sensibilisation à l'écomobilité), de pass pass covoiturage, ont ponctué cette animation mobilité.

## Challenge covoiturage inter-entreprise :

La Communauté de Communes du Sud-Artois soutient le développement du covoiturage du quotidien. En 2022, elle a créé une communauté de covoiturage sur la plateforme de covoiturage publique pass pass covoiturage.

## L'aire de covoiturage intercommunale

située à proximité de l'échangeur de l'autoroute A1 à Bapaume connaît régulièrement un taux de remplissage de 80 %. Fort de ce succès, l'intercommunalité projette de réaliser une extension de cette aire de covoiturage.



## Le Taxi Solidaire

est un service de transport à la demande, mis en œuvre par le Foyer de Jeunes et d'Education Populaire de à Pas-en-Artois, pour apporter une réponse aux problèmes posés par la mobilité des personnes du territoire du Sud Artois en situation de précarité.

- soutien financier accordé au FJEP, pour les transports des personnes retraitées non imposables dans le cadre d'une expérimentation, démarrée en 2021 et prolongée en 2022. Ce service s'adresse aux personnes âgées, de plus de 65 ans non imposables, habitant sur la Communauté de Communes du Sud Artois, pour tous leurs déplacements de la vie quotidienne prioritairement sur le territoire : courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous administratifs, visites familiales, ...

**Pour en savoir plus ou si vous souhaitez participer aux projets sur ces thèmes : Eric Fouassier 03 21 59 17 17 / 06 78 00 34 04 mail : efoouassier@cc-sudartois.fr**

**7**  
conseils  
communautaires

**3**  
conférences  
territoriales  
réunissant  
tous les maires

**17**  
bureaux  
communautaires

**4**  
réunions  
des finances

**15**  
commissions pour  
réfléchir et préparer  
les dossiers

# FOCUS sur le fonctionnement institutionnel de notre collectivité : le Sud-Artois

## La Communauté de Communes, à quoi ça sert ?

Une communauté de communes, également connue sous le nom d'intercommunalité, est une association de plusieurs communes. Le Sud-Artois regroupe 64 communes. Son rôle principal est de favoriser la coopération entre les communes et de permettre la mutualisation des ressources. Cette stratégie vise à mieux répondre aux besoins de leurs habitants. Voici nos principales missions :

### Aménagement du territoire :

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal permet aux communes de disposer d'un document unique couvrant l'ensemble du territoire. Ce plan donne à chaque commune des possibilités de constructions nouvelles.

### Développement économique :

La communauté de communes aménage des zones d'activités pour faciliter l'installation d'entreprises sur le territoire. Cette initiative positive contribue à la création d'emplois pour les habitants du territoire.

### Equipements communautaires :

Notre communauté de communes est responsable de la gestion de certains équipements tels que la piscine Oxygène, la salle de sport Escoffier, le réseau des médiathèques, et elle participe également à la collecte des déchets par le biais du Syndicat Mixte Artois Valorisation. En ayant le contrôle de ces opérations, la CCSA peut offrir un meilleur service à la population.



### Plan de mobilité et transports :

La collectivité du Sud-Artois souhaite encourager l'utilisation du vélo sur l'ensemble du territoire. À cette fin, un plan ambitieux a été mis en place, et récemment, la création d'un chaudiou montre que la CCSA intensifie ses efforts pour concrétiser ce projet.

▲ Conseil de Communauté à l'Espace Isabelle de Hainaut. Le bureau de la Communauté de Communes est composé d'un président, de 6 vice-présidents, de 81 conseillers communautaires et de 57 conseillers communautaires suppléants.

### Jeunesse dynamique :

Des activités culturelles et sportives sont régulièrement proposées à notre jeunesse.

### Habitat : un toit pour tous

Dans ce domaine également, la Communauté de Communes se montre généreuse, notamment avec le projet immobilier à l'entrée nord de Bapaume ainsi qu'à Chérisy. En proposant des logements conformes à un cahier des charges visant à assurer une isolation efficace et une faible consommation énergétique, elle s'engage à fournir des logements de qualité pour tous. ■

▼ Serres-les-Puisieux : un site mémoriel d'une grande beauté.

**56**  
agents  
permanents

**168**  
délibérations

**250**  
décisions  
du président

**594**  
arrêtés

**1**  
candidature conjointe  
des Campagnes de l'Artois  
et du Sud-Artois au programme  
européen Leader

**21**  
jours de soutien  
administratif suite à la tornade  
de Bihucourt pour deux  
équivalents temps plein

